

# UN DÉPART PLUS QUE JUSTIFIÉ...

Que de fois par le passé, en haut lieu, on a reproché aux Fils de Marie d'avoir été les artisans de leur propre malheur en prenant la décision délibérée, en 1995, de démissionner de l'Association publique cléricale «ad experimentum» érigée neuf ans plus tôt par S. Exc. Mgr Mario Peressin, archevêque de L'Aquila, et de l'avoir fait en dépit des mises en garde et des promesses de garantie répétées de la part des hautes autorités de la C.I.V.C.S.V.A. (Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique)!

Par la suite, on a accusé les membres de la Communauté d'avoir fait preuve de bien peu de «sens de communion ecclésiale» en quittant de façon brutale leurs paroisses et leur archidiocèse d'incardination, le 1<sup>er</sup> janvier 1997, comme si – malgré toutes les difficultés maintes fois signalées à l'époque, tant à S. Exc. Mgr Peressin qu'à son évêque co-adjuteur, S. Exc. Mgr Giuseppe Molinari – ce départ n'était, encore et toujours, que le fruit d'un geste tout à fait gratuit et non fondé.

Et pourtant, pour nous Fils de Marie, la décision de partir, mûrie si longtemps dans la prière et la souffrance, nous faisait voir notre départ comme inévitable et nécessaire pour sauvegarder notre dignité humaine et chrétienne, de même que notre appartenance à l'Oeuvre de l'Armée de Marie dont nous sommes issus et à laquelle nous demeurons intimement liés...

Au fil des ans, nous nous sommes vus con-

## *Père Pierre MASTROPIETRO*

traints, à regret, de faire un peu la lumière sur les motifs de notre départ de L'Aquila et aussi sur certaines situations pénibles subies par l'un ou l'autre des confrères au cours des onze années de service de la Communauté dans l'archidiocèse.

Ces situations trouvaient toutes leur source commune dans les initiatives, les manoeuvres et les prises de position regrettables de Mgr Peressin. Elles n'ont pas été relatées dans le but d'attirer le mépris sur ce dernier et encore moins dans celui de ternir sa mémoire, mais dans le seul but de rendre un peu justice à l'histoire et, ainsi, de défendre la cause d'une Communauté qui continue d'être désavouée aujourd'hui encore, parfois même par ceux qui, à la suite de l'ex-Archevêque protecteur de L'Aquila, en ont jadis le plus bénéficié.

Bien des faits pourraient et devraient encore être dévoilés, pour mieux illustrer combien les agissements de Mgr Peressin n'étaient pas toujours – c'est le moins qu'on puisse dire – des plus édifiants. Que de fois il a voulu imposer au nom de l'obéissance, à nous, «ses chers Fils de Marie», de contribuer concrètement à ses tristes desseins et à ses démarches personnelles! Que de fois aussi nous nous sommes vus placés devant des situations plus que douteuses, tant en matière de finances que de pratiques ecclésiastiques ou civiles, et toujours en vue de la réalisation de ses projets person-

nels ou diocésains! En conscience, nous ne pouvions que refuser de collaborer à ces projets lorsqu'il s'agissait de quelque chose qui était de toute évidence malhonnête, mais nous obéissions par contre dans les autres circonstances, même si ce devait être au détriment de notre santé ou de notre réputation. Et comme une image vaut mille mots, voici deux faits concrets, choisis parmi tant d'autres, qui illustrent bien le genre de «traitement de faveur» auquel les confrères et moi avons eu droit pendant des années...

## **HISTOIRE D'UN APPARTEMENT**

Le premier fait concerne un appartement dont l'archidiocèse venait de faire l'acquisition, en plein coeur de la ville de L'Aquila, et qui était adjacent au bureau provincial officiel d'immatriculation et d'enregistrement des véhicules automobiles dénommé «A.C.I.» (Automobile Club Italia).

Or, dans une grande salle attenante à l'appartement en question se trouvaient entassées toutes les archives officielles de tous les véhicules automobiles de la province de L'Aquila, depuis plus de quarante ans.

Mgr Peressin, qui, de son côté, avait l'habitude de faire souvent les choses sans consulter personne ni demander de permission à qui que ce soit, découvre un jour une porte cadenassée qui donne secrètement accès à cette fameuse salle d'archives de l'A.C.I. Après avoir fait sauter les cadenas et découvert l'impressionnante quantité de documents officiels, il me fait venir tout de suite à son bureau.

Il me donne aussitôt l'ordre de me servir de l'automobile et la remorque de la Communauté pour vi-

der en toute discrétion et au plus vite l'appartement et la salle en question. Il me précise d'abord comment transférer le mobilier, puis il me dit que, à l'A.C.I., on a disposé abusivement d'une grande pièce qui appartient à l'archidiocèse; c'est pourquoi il veut que je ramasse toutes les piles de vieille papperasse qui s'y trouvent, rapidement et en secret, pendant les heures de fermeture des bureaux l'après-midi, et que j'envoie le tout au dépotoir, sans rien dire à ces «culottés» de l'A.C.I. ni à personne. Et il ajoute: «Ici, on fait l'obéissance!»

Étonné une fois de plus de l'attitude orageuse de l'archevêque, je me rends discrètement sur les lieux pour constater de mes propres yeux l'état des choses et évaluer le volume du matériel à déplacer. Arrivé sur place, je m'aperçois que les fameuses piles de documents en question sont bien autre chose que de la vieille papperasse: ce sont toutes les archives automobiles officielles de la Province... Je me vois donc dans l'impossibilité morale d'obéir à l'ordre formel de l'archevêque, lequel est aussi injustifié que lourd d'éventuelles conséquences civiles.

Je sais que Mgr Peressin ne veut rien entendre à ce sujet, mais je n'ai pas d'autre choix que d'intervenir afin que personne ne s'avise de poser un tel geste qui ne manquerait pas d'être considéré comme une action criminelle. C'est pourquoi, afin de protéger l'archevêque des conséquences fâcheuses de sa colère aveugle, j'appelle immédiatement son économiste diocésain pour lui expliquer ce qui se passe.

D'un commun accord, nous convenons d'informer tout de suite de la situation l'assistant-directeur provincial de l'A.C.I. Prétextant que «quelqu'un a trouvé par inadvertance un accès à la salle d'archives de l'A.C.I.», nous suggérons à l'intéressé d'informer à son tour, dans les meilleurs délais, Mgr Peressin du fait que cette salle est bien la propriété de l'A.C.I. et non la sienne, et de le prier de bien vouloir condamner totalement l'accès à cette salle et donc, implicitement, de renoncer à son funeste projet..., projet qui aurait pu coûter la prison à lui-même et à quelques autres personnes...

### LE GRENIER DE L'ÉCOLE

Le deuxième fait concerne le grenier de l'école de la Villa de Silvi Marina louée à la municipalité par l'archidiocèse de L'Aquila qui en est le propriétaire. À la suite d'une plainte d'insalubrité déposée au Ministère de la Santé par le personnel de l'école (à cause d'un problème d'odeur très forte, émanant du grenier, qui pourrait représenter un risque potentiel pour la santé des étudiants et des professeurs), un responsable local du Ministère de la Santé appelle l'archevêque pour lui demander de remédier à ce problème sans délai, à défaut de quoi des mesures légales seraient prises contre l'archidiocèse de L'Aquila.

Mgr Peressin, furieux, me téléphone et me demande d'aller tout de suite sur les lieux et de lui faire la faveur de régler le problème au plus vite, parce que c'est urgent. Il me donne le nom d'un responsable de la municipalité à contacter à propos du matériel à évacuer éventuellement du grenier. Il me dit que tout doit être nettoyé et remis en ordre avant l'ouverture de l'école, le lendemain matin. Et,

une fois de plus, il ajoute: «Ici, on fait l'obéissance!»

Avec quatre confrères, je pars immédiatement pour Silvi Marina, qui est à une heure et demie de route de L'Aquila. Arrivés sur les lieux, nous constatons l'ampleur du problème: dans ce grenier qui mesure environ 25 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur (82 pieds x 32,5 pieds), il y a une grande quantité de fiente de pigeon un peu partout, ainsi que des dizaines de pigeons qui nichent ici et là parmi tout le matériel remis de l'ancienne colonie de vacances de l'archidiocèse, dont les trois cents lits de camp de toutes dimensions, tous contaminés. Il y a aussi des dizaines de carcasses d'oiseaux qui gisent çà et là. Ces squatters volants, qui cherchaient probablement refuge pendant la saison froide, se sont infiltrés par certaines ouvertures murales du grenier qui auraient dû normalement être grillagées pour favoriser l'aération du grenier tout en empêchant l'entrée aux intrus ailés. Mais les travaux du grenier n'ayant jamais été complétés et les bouches d'aération étant trop petites pour ventiler de façon adéquate, mais tout de même assez grandes pour laisser passer les oiseaux, ces derniers ont pu y élire domicile pour y croître et s'y multiplier à leur gré, jusqu'au moment où la chaleur, le manque d'oxygène et les conditions malsaines réunis ont commencé à les décimer. En peu de mots: tout est infect et l'air est irrespirable. Il faut tout sortir, récupérer ce qui est encore bon et jeter le reste, puis tout nettoyer de cette scène inoubliable avant 7h30, le lendemain matin...

Je prends quelques minutes pour contacter un responsable de la municipalité, afin qu'il mette à notre disposition un gros camion pour évacuer tous les déchets et objets contaminés. Puis nous nous mettons au travail, dans des conditions absolument inhumaines, ne prenant que quelques heures pour manger et dormir. D'ailleurs, un des confrères présents gardera des séquelles respiratoires de cette atmosphère viciée et suffocante.

Au petit matin, en dépit de la fatigue et de tous les inconvénients, nous avons au moins la joie d'avoir terminé le travail à temps, croyant ainsi avoir évité de gros problèmes à l'archevêque et, indirectement, à nous-mêmes.

Mais cette joie est de bien courte durée. À peine quinze minutes après que nous avons terminé ce «grand ménage» en toute hâte, le directeur de l'école vient me trouver, en furie, me disant que l'odeur est plus insupportable que jamais, à cause des portes demeurées ouvertes, par notre faute, toute la nuit, pour évacuer le matériel contaminé... De graves menaces de sa part s'ensuivent, car il nous tient maintenant responsables, en plus, de la fermeture forcée de l'école pour la journée...

Je dois confesser que, après une journée et une nuit passées dans des conditions aussi pénibles qu'exaspérantes, cette remarque du directeur est la petite goutte qui fait alors déborder le vase de ma patience, et je lui réponds sans détour: «Nous commençons à en avoir assez de toute cette histoire dans laquelle nous n'avons absolument rien à voir. À nous, on nous a seulement donné l'ordre, hier, de venir d'urgence régler un problème avant l'ouverture de l'école ce matin, à cause de menaces

adressées à l'archidiocèse. Nous avons dû travailler une grande partie de la journée et de la nuit pour tout évacuer et pour tout nettoyer dans des conditions impossibles, et, maintenant que tout est propre dans les délais imposés, vous voulez nous poursuivre? Eh bien, allez-y! faites ce que voulez, pour nous, c'est assez!» Le directeur, qui comprend sa méprise, se calme aussitôt et s'excuse, me promettant de régler son différend directement avec l'Archevêque et non pas avec nous, qui avons déjà fait plus que notre part.

Et il y aurait ici encore tant d'autres faits à raconter... Mais, si certaines manoeuvres regrettables de Mgr Peressin devaient être portées à la connaissance du public, il est fort à craindre que ces dernières susciteraient plus de scandale que de foi. Espérons sincèrement que les Fils de Marie n'auront jamais à dévoiler publiquement tous ces faits tenus cachés jusqu'à ce jour, lesquels risqueraient non seulement de surprendre, mais aussi de décevoir.

### LA PENSÉE DE S. EXC. MGR AMBROSANIO

«À ce point, je ne sais pas si je dois vous dire de vous rebeller ou de ne pas vous rebeller contre Mgr Peressin», nous avait dit, au Père Bruno Ruel et à moi, S. Exc. Mgr Antonio Ambrosanio, notre premier Visiteur apostolique, au cours d'une rencontre à l'évêché de Spoleto. Après avoir pris connaissance de certains agissements tout à fait inacceptables de la part de l'archevêque de L'Aquila, Mgr Ambrosanio avait bien compris dans quelle impasse certaines autorités avaient placé les Fils de Marie en les confiant «aux bons soins pastoraux» de Mgr Peressin.

D'autres autorités ont été informées des actions regrettables de l'archevêque de L'Aquila, mais, jusqu'à ce jour, aucune d'entre elles n'a daigné intervenir pour rectifier le tir de ce dernier, ni de son vivant ni après sa mort. Et depuis lors, on a préféré, avec lui, fermer les yeux sur les nombreuses injustices commises à l'égard des Fils de Marie en couvrant les non moins nombreuses séquelles et blessures d'une multitude de péchés par le «don» d'un premier, puis d'un deuxième Commissaire pontifical...

Même si mes confrères et moi aurions eu, humainement, plus d'une raison de nous rebeller contre Mgr Peressin et aussi contre tous ceux qui, à sa suite, ont préféré occulter la vérité pour mieux la tenir captive de l'injustice, il n'en demeure pas moins que, dans les faits, jusqu'à ce jour, nous ne nous sommes jamais rebellés.

Le départ des Fils de Marie de L'Aquila – tout grave et impardonnable qu'il puisse sembler aux yeux de ceux qui auraient peut-être préféré pour ces derniers un sort semblable à celui des pigeons morts dans le grenier – a été, malheureusement, aussi inévitable que nécessaire pour redonner à la Communauté un peu d'air pur à respirer, le Ciel entier pour voler au souffle de l'Esprit Véritable et, enfin, une petite place bien établie où demeurer dans le calme, la paix et l'amour de la Sainte Famille. Et, en ce sens, ce départ était et demeure plus que justifié...

21 février 2005

Père Pierre Mastropietro